

Acte de décès de COTY Louis Augustin [110].

Du vingt-quatre mars l'an mil huit cent cinquante-deux, à sept heures du matin. Acte de décès de Louis Augustin COTY, décédé hier à sept heures du soir en son domicile en cette commune, section du Valasse, profession de maçon, âgé de soixante-douze ans et demi, né en la commune de Saint Nicolas de la Taille le quinze septembre mil sept cent soixante dix-neuf, demeurant en celle de Gruchet le Valasse. Fils de feu Jean Baptiste COTY et de feu Marie Margueritte HEROUARD, époux de Marie Eléonore COUSSIN, par mariage contracté en ladite commune de Saint Nicolas de la Taille, le dix-huit juin mil huit cent trente-deux.

Sur la déclaration à nous faite par Séraphin VIEL, âgé de quarante-deux ans, propriétaire, demeurant en cette commune et par Gustave Edouard TURQUIER, âgé de quarante-deux ans, cafetier, demeurant aussi en cette dite commune, tous deux amis du défunt.

Lesquels ont signé après lecture faite, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi, par nous, maire de la commune susdite, remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Signatures : Séraphin VIEL, Gustave TURQUIER